



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES  
PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

**EXAMEN PROFESSIONNEL  
POUR L'ACCES AU CORPS  
DES INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

*SESSION 2009*

\*\*\*

ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N° 2 DU 3 SEPTEMBRE 2009

\*\*\*

ETUDE DE CAS

*OPTION :  
SOL/SOUS-SOL  
ET ENERGIE*

L'usage d'une calculatrice de poche est autorisé (standard, programmable ou alphanumérique) à condition qu'elle soit autonome et qu'elle ne comporte pas de dispositif d'impression, ni de dispositif externe de stockage d'information (cassettes, bandes magnétiques, etc...).

Les notices de fonctionnement ne sont pas autorisées.

\*\*\*

Durée : 4 heures - Coefficient : 4

TOUTE NOTE INFÉRIEURE A 6 SUR 20 EST ÉLIMINATOIRE

*PARTIE*  
*ÉNERGIE*

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU CORPS  
DES INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

Session 2009

**Option Sol/Sous-sol et Energie  
Partie « Energie »**

**Question 1 :**

Décrire le dispositif des certificats ouvrant droit à obligation d'achat d'électricité. Quelles sont les évolutions récentes de ce dispositif ?

**Question 2 :**

Donner la définition des notions d'énergie primaire, secondaire et finale.

**Question 3 :**

Un office public d'HLM a écrit à la DRIRE sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Vous êtes ingénieur à la DRIRE.

Vous établirez une note à l'attention de votre directeur décrivant les objectifs, les acteurs concernés et le fonctionnement du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Vous rédigerez un projet de courrier en réponse aux questionnements posés par l'office public d'HLM en attirant l'attention sur les points susceptibles d'engendrer des difficultés.

**Documents joints : (pages 3 à 54)**

- Courrier de l'office public d'HLM
- Extraits de la loi n°2005-781 du 13/07/2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique
- Extraits du décret n°2006-600 du 23/05/2006 relatif aux obligations d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie
- Décret n°2006-603 du 23/05/2006 relatif aux certificats d'économies d'énergie
- Décret n°2006-604 du 23/05/2006 relatif à la tenue du registre national des certificats d'économie d'énergie
- Arrêté du 19/06/2006 fixant la liste des pièces d'un dossier de demande de certificats d'économies d'énergie
- Extraits de l'arrêté du 22/11/2007 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie
- Extraits de la circulaire du 26/11/2007 relative à la délivrance des certificats d'économies d'énergie
- Classement des zones climatiques